

REDACTION:
ROUBAIX, 65, rue des Flandres (ex-impasse de Valenciennes)
TOURCOING, rue VENTE, 13

Siège administratif:
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS:
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

"L'AVENIR"

commencera prochainement la publication de

LES MARTYRS du Mariage

PAR **Emile RICHEBOURG**

C'est un roman d'amour et de passion, un drame éloquent et pathétique. Les situations poignantes y succèdent; l'intérêt va croissant à mesure que se déroule le récit.

On peut dire de cet ouvrage :

Les Martyrs du Mariage

qui est l'œuvre la plus palpitante de ce grand romancier populaire.

Elle plait si vivement à nos lectrices et à nos lecteurs.

LES JEUNES

Bien caractérisé mieux l'esprit critique que les attaques odieuses et révoltantes dirigées, en ces derniers jours, par *La Dépêche* et *Le Nord*, et même, un moment, par *L'Echo de Nord*, contre les élèves de l'École des Arts et Métiers et de l'Institut industriel.

Non seulement les élèves s'ingèrent par une organisation multiple et savante, leurs camarades, leurs patrons, leurs coopératives, leurs cercles catholiques, à accabler la jeunesse, mais encore ils préparent soigneusement leurs jeunes adresses aux journaux et polémiques. Les élèves de leurs facultés sont démentis, excités, chauffés à blanc contre les républicains. Ils ont un credo spécial, autrui préside par l'avocat Grevy, on l'exécute au vu de conférences et de démonstrations publiques. *La Croix* a ses jeunes gardes, ses bouillottes « écheviers ».

Et, à chaque occasion, à chaque fête civique, à chaque manifestation dans la rue, tout ce jeune monde apparaît bien discipliné, armé de cannes épaules, ardent, bruyant, provocateur, agressif.

Il y a vingt ans, ce furent ces élèves de la Faculté catholique qui assaillirent Jules Ferry de leurs huées et de leurs injures; et ils lui auraient infligé une correction, comme d'habitude leurs journaux, les étudiants de l'Etat et les élèves de l'Institut industriel n'avaient vainement livré bataille pour défendre l'honnête ministre de l'Instruction publique, autour du fameux « article 7 ».

Depuis lors, nos concitoyens ont pu assister aux fréquents exploits de cette jeunesse bellueuse, envahissant des bureaux de journaux, mêlant à tous les troubles à toutes les bagarres qui se sont produites dans notre ville.

C'est là la prétention des élèves. Mais, malgré toute leur audace et toutes leurs injures, ils ne réussissent pas à la faire prévaloir et à l'imposer.

Georges ROBERT.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

Comme la belle âme des élèves s'élevait à leur noble et sage noblesse et dans toute sa liberté, on se demande comment les élèves de l'Etat ont pu se laisser ainsi influencer et démentir. Et les élèves de l'Etat et les élèves de l'Institut industriel n'avaient vainement livré bataille pour défendre l'honnête ministre de l'Instruction publique, autour du fameux « article 7 ».

Depuis lors, nos concitoyens ont pu assister aux fréquents exploits de cette jeunesse bellueuse, envahissant des bureaux de journaux, mêlant à tous les troubles à toutes les bagarres qui se sont produites dans notre ville.

C'est là la prétention des élèves. Mais, malgré toute leur audace et toutes leurs injures, ils ne réussissent pas à la faire prévaloir et à l'imposer.

Georges ROBERT.

Les élections d'aujourd'hui

Deux élections législatives se déroulent aujourd'hui dans la deuxième circonscription de Paris, dans la deuxième circonscription de Valenciennes (Nord).

Dans la deuxième circonscription de Valenciennes, les candidats sont : MM. Le Fort, républicain radical, et L. Lapière, radical socialiste.

Dans la deuxième circonscription de Valenciennes, les candidats sont : MM. Le Fort, républicain radical, et L. Lapière, radical socialiste.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

Comme la belle âme des élèves s'élevait à leur noble et sage noblesse et dans toute sa liberté, on se demande comment les élèves de l'Etat ont pu se laisser ainsi influencer et démentir. Et les élèves de l'Etat et les élèves de l'Institut industriel n'avaient vainement livré bataille pour défendre l'honnête ministre de l'Instruction publique, autour du fameux « article 7 ».

Depuis lors, nos concitoyens ont pu assister aux fréquents exploits de cette jeunesse bellueuse, envahissant des bureaux de journaux, mêlant à tous les troubles à toutes les bagarres qui se sont produites dans notre ville.

C'est là la prétention des élèves. Mais, malgré toute leur audace et toutes leurs injures, ils ne réussissent pas à la faire prévaloir et à l'imposer.

Georges ROBERT.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

Comme la belle âme des élèves s'élevait à leur noble et sage noblesse et dans toute sa liberté, on se demande comment les élèves de l'Etat ont pu se laisser ainsi influencer et démentir. Et les élèves de l'Etat et les élèves de l'Institut industriel n'avaient vainement livré bataille pour défendre l'honnête ministre de l'Instruction publique, autour du fameux « article 7 ».

Depuis lors, nos concitoyens ont pu assister aux fréquents exploits de cette jeunesse bellueuse, envahissant des bureaux de journaux, mêlant à tous les troubles à toutes les bagarres qui se sont produites dans notre ville.

C'est là la prétention des élèves. Mais, malgré toute leur audace et toutes leurs injures, ils ne réussissent pas à la faire prévaloir et à l'imposer.

Georges ROBERT.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

Comme la belle âme des élèves s'élevait à leur noble et sage noblesse et dans toute sa liberté, on se demande comment les élèves de l'Etat ont pu se laisser ainsi influencer et démentir. Et les élèves de l'Etat et les élèves de l'Institut industriel n'avaient vainement livré bataille pour défendre l'honnête ministre de l'Instruction publique, autour du fameux « article 7 ».

Depuis lors, nos concitoyens ont pu assister aux fréquents exploits de cette jeunesse bellueuse, envahissant des bureaux de journaux, mêlant à tous les troubles à toutes les bagarres qui se sont produites dans notre ville.

C'est là la prétention des élèves. Mais, malgré toute leur audace et toutes leurs injures, ils ne réussissent pas à la faire prévaloir et à l'imposer.

Georges ROBERT.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

Comme la belle âme des élèves s'élevait à leur noble et sage noblesse et dans toute sa liberté, on se demande comment les élèves de l'Etat ont pu se laisser ainsi influencer et démentir. Et les élèves de l'Etat et les élèves de l'Institut industriel n'avaient vainement livré bataille pour défendre l'honnête ministre de l'Instruction publique, autour du fameux « article 7 ».

Depuis lors, nos concitoyens ont pu assister aux fréquents exploits de cette jeunesse bellueuse, envahissant des bureaux de journaux, mêlant à tous les troubles à toutes les bagarres qui se sont produites dans notre ville.

C'est là la prétention des élèves. Mais, malgré toute leur audace et toutes leurs injures, ils ne réussissent pas à la faire prévaloir et à l'imposer.

Georges ROBERT.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.

LES CONGRÉGATIONS

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Rabier sur les demandes d'extinction des congrégations enseignantes de femmes, que le Comité des congrégations enseignantes de femmes, qui a été chargé de répondre à ce rapport, a fait connaître par un communiqué de presse. Le rapport de M. Rabier rappelle, tout d'abord, que 305 congrégations de femmes, comptant 1619 établissements ont formulé des demandes d'extinction; mais ces congrégations présentent une diversité extrême. Le gouvernement a fait un choix et soumet pour l'instant à l'examen de la Chambre, les demandes formées par 81 congrégations qui se livrent exclusivement à l'enseignement dans 512 établissements.

Le rapporteur, après s'être livré à un examen particulier de chacune des 81 congrégations, conclut au rejet en bloc. Il s'exprime en ces termes :

« Mais que le comité d'un tel examen des motifs, la chartre est pour beaucoup d'entre elles, qui ont accédé sans importance appréciable.

« A la tête de la manifestation organisée par les Rédemptoristes marchaient les élèves de la Faculté catholique. Et les divers prés, dans leur pompeuse proclamation, les remerciaient en disant qu'ils avaient avec eux un « collègue » qui avait, avec eux, de beaux jours de leur jeunesse.

Dans le cortège qui se forma à la sortie de la conférence anti-congrégationnelle, le grand nombre. Ils possèdent les cris de : « Vive la liberté ! A bas les frères-maçons ! C'était parfait, admirable, digne de toutes les louanges. Mais, quelques élèves de l'École de l'Etat ont été remarqués par leur attitude, au milieu de ce cortège, avec leur air de gens qui se trouvent, en promeneurs et en curieux dans la rue. Ils se sont écriés : « Oh, cris par celui de : A bas la calotte ! » Ce n'est pas une conduite à recommander. Les élèves de l'Etat, tous les épithètes malveillantes et injurieuses y passent.

Et l'on remarque non seulement les élèves, mais encore leurs parents ! Et la *Croix*, suivant les nobles procédés des élèves, dénonce l'un de ses derniers à ses élèves, sans s'ingérer si nous ne pourrions pas user de représailles vis-à-vis de certains fonctionnaires. Et un « industriel » déclare qu'il formera et fera fermer, *sans appel*, les portes des établissements congrégationnels qui ne sont pas catholiques, mais socialistes, puisqu'ils n'ont qu'une admiration restreinte pour les jésuites et les curés. Et l'on va même jusqu'à accuser les professeurs des lycées de ne pas avoir agi ainsi envers leurs élèves comme ceux des établissements catholiques.